



REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE  
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

82/208 du 25/2/1982  
DECRET N° /MTEG/DGTFP/DFP/RSB  
21035/17

Portant reclassement et nomination de  
Madame SIANARD née GINGA Marianne, Pro-  
fesseur Technique Adjoint de Lycée de 7<sup>e</sup>  
échelon .

-----  
Le Premier Ministre, Chef du Gou-  
vernement  
-----

/ISAS/

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979  
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article  
47 de la Constitution du 8 Juillet 79  
(/u la loi n° 15/62 du 5.2.62 portant statut général des fonction-  
naires de la République Populaire du Congo  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6.58 fixant la réglementation sur  
la solde des fonctionnaires des cadres  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémuné-  
rations des fonctionnaires  
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation  
des diverses catégories des cadres des fonctionnaires de la République Popu-  
laire du Congo  
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 5.2.62 portant statut  
général des fonctionnaires  
(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet  
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-  
tions / <sup>intégration</sup> reconstitutions de carrière et reclassements  
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A1  
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires  
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement  
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres  
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avan-  
cements des agents de l'Etat  
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644  
du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres  
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des  
Membres du Gouvernement  
(/u l'arrêté n° 3183 <sup>cadres de la</sup> MEN/DPAA/SP, du 6.6.81 portant promotion  
des fonctionnaires des catégories A II des Services Sociaux (Enseignement  
) de la République Populaire du Congo pour l'année 1979  
(/u la lettre n° 0606/MEN.DPAA.P3 du 21.3.81 du Directeur du  
Personnel et des Affaires Administratives  
(/u le décret n° 64/165 du 22.5.1964 fixant le statut commun des  
cadres de l'Enseignement  
(/u le décret n° 81/707 du 19.10.81 complétant l'article 2 du  
décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des Avancements des  
Agents de l'Etat;

DB

DCF

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 64/155 du 22-5-64 sus-visé, Madame SIANARD née GANGA Mariam, Professeur Technique Adjoint de Lycée de 7° échelon, indice 1180, des cadres de la catégorie A, hiérarchie II, en service à Brazzaville, titulaire de la Licence et du Certificat d'Attitude Professionnelle à l'Enseignement Technique en Economie Sociale et Familiale (Option Nutrition), délivré par l'Université Marien NGOUABI, est reclassée à la catégorie A hiérarchie I et nommée Professeur Certifié des Sciences Economiques de 5° échelon, indice 1240 ACC = néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, et de la solde à compter du 19-10-81, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 25 Février 1982

Par le Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement,  
Le Ministre de l'Education Nationale

  
Antoine NDINGA OBA.

  
Colonel Louis SELVAIN GOMA.  
Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail, et de la  
Prévoyance Sociale,

  
Bernard COMBO MATSIONA.

  
Itihi Ousstoumba ILEKOUNDZOU.

AMPLIATIONS :

- |            |   |
|------------|---|
| JORPC      | 1 |
| DGTFP/DFP  | 3 |
| D.B.       | 3 |
| DCF        | 1 |
| DPAA       | 3 |
| INTERESSEE | 1 |
| DOSSIER    | 3 |
| SGCM/BC    | 2 |